

prisonniers de guerre, cependant la Cour a résolu de consentir à leur élargissement, afin de remettre en liberté les prisonniers que les Genoïs ont faits sur les troupes Impériales. En conséquence l'on a envoyé ordre au Général Broune de faire faire l'échange le plutôt possible, & au Comte de Harrath de faire transférer les Orages Genoïs sur la frontière, pour y être remis aux Officiers de leur République, qui seront chargés de les recevoir.

SAXE. *Dresde.* Mr. Archinto, Nonce du Pape, est parti le 19. Janvier pour *Breslau*, où il a exécuté la commission dont il a été chargé par Sa Sainteté, touchant la nomination du Prince de Saffgotsch à l'Evêché de *Breslau*; de sorte qu'on s'attend d'apprendre que cette affaire se finira bientôt, & que les Bulles pourront être expédiées dans quelque tems au nouvel Evêque. Mr. Archinto est de retour à *Dresde*.

Voici ce qu'on mande de cette Cour touchant la marche des troupes de Russie.

» Le passage effectif de ces troupes par la
 » Pologne, n'a pû se faire avec cette diligence
 » que bien des personnes se l'étoient persuadé.
 » Ce passage a dû être demandé au Roi & à la
 » République de Pologne, non-seulement de la
 » part du Roi de la Grande Bretagne, mais
 » aussi de la part des Etats Généraux, ainsi qu'il
 » a été expressément convenu par un des arti-
 » cles du Traité fait entre les Puissances Mari-
 » times & la Cour de Russie. Les Lettres réqui-
 » sitoriales de S. M. Britannique ayant été re-
 » mises à la Cour par le Chevalier Hanbury
 » Williams, Ministre d'Angleterre, Mr. de
 » Marteville, chargé des affaires des Etats Gé-
 » néraux, a aussi reçu de *La Haye* les Lettres
 » réquisi-